

No d'activité : 99043

Approche gériatrique: trouble neurocognitif et insomnie

Jeudi 26 mars 2026 de 17:45 à 21:15



Restaurant Le Fougasse
29, rue du Roi, Sorel-Tracy



Président de séance
Dr Gabriel Gosselin

Message des organisateurs

ACTIVITÉ EN PRÉSENTIEL SEULEMENT

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à cette activité, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL.

Horaire

17:45 - 18:00

Approche gériatrique: trouble neurocognitif et insomnie

18:00 - 19:00

Diagnostic et traitement des atteintes cognitives de la personne âgée

Dr Jean-Pierre Beauchemin, gériatre

19:00 - 19:30

Questions

19:30 - 19:45

Pause

19:45 - 20:45

Gestion de l'insomnie de la personne âgée

Dr Jean-Pierre Beauchemin, gériatre

20:45 - 21:15

Questions

Objectifs

Diagnostic et traitement des atteintes cognitives de la personne âgée

1. Maîtriser l'évaluation cognitive de base;
2. Reconnaître les symptômes du trouble neurocognitif et effectuer le diagnostic approprié;
3. Optimiser la prise en charge des symptômes reliés aux troubles cognitifs.

Gestion de l'insomnie de la personne âgée

1. Expliquer les impacts sur la santé et sur l'autonomie de l'insomnie;
2. Évaluer l'ainé souffrant d'insomnie et rechercher les causes réversibles;
3. Discuter de l'effet des maladies affectives (anxiété, dépression) et démentielles sur le sommeil des aînés;
4. Réviser les différents traitements disponibles pour traiter l'insomnie chez la personne âgée.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Lundbeck et Eisai

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>